

Rapport annuel du Conseil des Arts

Dans son dix-septième Rapport annuel publié le 8 octobre, le Conseil des Arts du Canada déclare avoir eu, en 1973-74, "une année très chargée". En plus de "mettre au point divers programmes, de les faire démarrer ou de les porter à leur vitesse de croisière", le Conseil a fait un effort particulier pour renouveler ses contacts avec sa clientèle, tant du côté des arts que des sciences humaines.

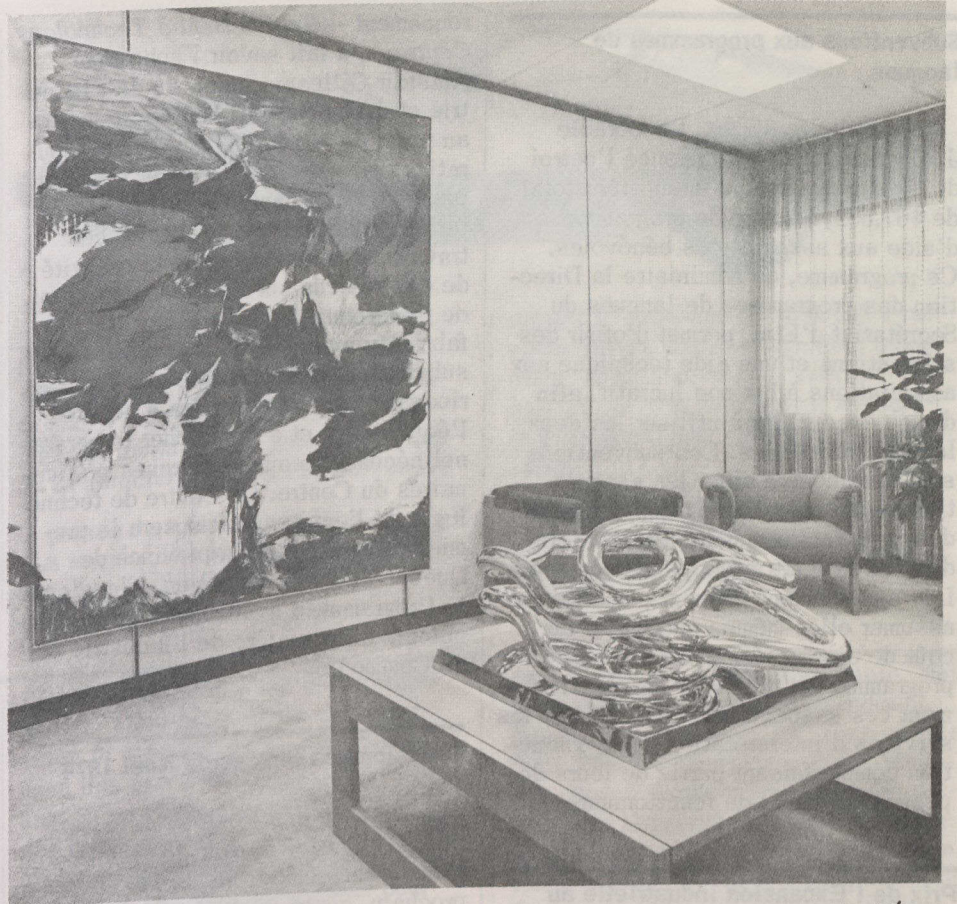
Ce Rapport, déposé au Parlement par le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, donne la liste des bourses, subventions et prix accordés par le Conseil en 1973-74, compare les chiffres de l'année à ceux des années précédentes, et rend compte du fonctionnement des divers programmes du Conseil.

Selon le Rapport, les dépenses du Conseil pour l'exercice 1973-74 ont été de l'ordre de 44.3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6.3 millions par rapport à l'exercice précédent. (Pour la présente année, le budget du Conseil est de 49.7 millions).

En ce qui concerne les arts, le Conseil analyse les rapports qui existent entre l'art et la "qualité de la vie", et se déclare persuadé "que les progrès constants de l'activité artistique ont beaucoup fait, déjà, pour permettre aux Canadiens d'accéder à une vie meilleure et plus épanouie". Cependant, comme les besoins financiers engendrés par cet essor "augmentent à un rythme que nul gouvernement ne semble pouvoir suivre" — on prévoit qu'ils quadrupleront d'ici les débuts de la prochaine décennie — le Conseil a pris des dispositions pour inciter le monde des affaires à accroître sensiblement sa participation au financement de l'activité artistique.

Au cours de l'année, l'aide du Conseil aux artistes et aux institutions artistiques a été répartie de la façon suivante: musique et opéra, \$4,803,000; danse, \$2,188,000; théâtre, \$4,572,000; arts plastiques, \$2,693,000; cinéma, magnétoscopie et photographie, \$1,039,000; lettres et édition, \$2,691,000.

Un chapitre entier du Rapport est consacré à la Banque d'oeuvres d'art, instituée il y a deux ans. Au dernier inventaire, la Banque possédait un fonds d'environ 4,500 pièces d'artistes canadiens contemporains, qu'elle offre



Peinture No 40, de Jacques Hurtubise, et Boucle horizontale, de Katie Ohe, appartiennent à la Banque des oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada

en location aux administrations fédérales qui désirent les exposer. Autres points saillants du rapport: les services rendus dans le domaine du spectacle par le nouvel Office des tournées; l'accroissement sensible de l'aide au cinéma et à la magnétoscopie et de l'aide aux lettres, à l'édition et à la traduction.

Du côté des sciences humaines, le Conseil voit dans l'activité "toujours plus intense" de nos universitaires un enrichissement pour notre société, et souligne à cet égard l'importance de la recherche fondamentale. Il s'inquiète cependant de l'insuffisance des fonds mis à la disposition des chercheurs, et espère que des mesures seront prises, au cours des prochaines années, pour corriger la disparité des subventions entre les sciences humaines et les autres sciences.

Toujours au chapitre des sciences humaines, le Conseil a subventionné au cours de l'année, dans le cadre de son programme régulier, les travaux de 929 chercheurs, au coût de \$4,862,000.

où ministères et organismes de l'État peuvent louer pour un prix équivalant à 12 p. cent de leur valeur, des oeuvres d'artistes canadiens contemporains.

De plus, il a attribué 1,722 bourses de doctorat (\$9,125,000), 366 bourses de travail libre et de recherche (\$3,200,000), et 100 bourses de maîtrise (\$502,000), et consacré près de trois millions aux communications entre chercheurs et à d'autres formes d'aide. Il a institué enfin deux nouvelles formes d'aide à la recherche: les subventions à la recherche collective et les subventions générales de recherche. Ces dernières aideront les universités à financer les menus frais de recherche de leurs professeurs.

Au terme de la première année du programme *Explorations*, auquel il consacre un budget d'un million, le Conseil déclare avoir financé 231 projets de natures diverses: essais de nouveaux modes d'expression, animation culturelle, expériences interdisciplinaires, études historiques ou géographiques régionales. Contrairement aux autres formes d'aide offertes par le Conseil, ce programme est, en principe accessible à tous, et permet d'encourager "un très large éventail de talents".